

Conseil municipal du 14 décembre 2020

Absents :

- O. REUTER
- D. DEBAILLEUL (procuration à A. IMMER)
- J. PEREIRA

1. Attribution du fond de concours CCCE

Le montant des travaux de rénovation de l'appartement de l'ancienne mairie se montent à 72 980 € HT.

Le solde du fond de concours de la CCCE pour la période 2015-2020 dont nous pouvons disposer est de 23 524.40 €. Le reste des travaux sera financé sur fond propres.

Concernant l'enveloppe du fond de concours 2021, le montant ne nous est pas encore connu.

2. Dérogation au temps scolaire

Après consultation du conseil d'école qui a validé cela, cette dérogation est adoptée à l'unanimité.

3. Divers

- Incendie à Gandren : Suite à la demande des locataires-victimes, nous allons prendre contact avec la CCCE pour voir s'il est possible de leur mettre à disposition une benne qui servirait à évacuer les débris de l'incendie. Concernant la demande de relogement, nous ne disposons pas de logement communal pouvant leur être proposé. Il a été suggéré qu'ils voient avec leur assurance pour déterminer ce qu'ils peuvent prétendre comme aide à ce niveau.
- Citerne à fioul : Un habitant vend 2 cuves de fioul de 1 000 litres pour 400 €. Il doit être vu si la rédaction d'une facture peut être faite par un particulier, afin de pouvoir réaliser cette acquisition.

